

netre partout entre l'étoffe et la peau et produit ainsi son effet.

C'est surtout après un bain de vapeur qu'il est de première nécessité de veiller à ce que le malade ne se refroidisse. On l'enveloppera dans de nouvelles couvertures chaudes et sèches.

Il faut être deux au moins pour faire prendre un bain de vapeur, un de chaque côté, la main à portée des anses de la cuvette, afin de pouvoir retirer celle-ci aussitôt, dans le cas où le sujet serait difficile, s'exposerait à y mettre les pieds ou voudrait se coucher, comme il arrive souvent quand il a des coliques.

Si le bain de vapeur doit être borné à la tête, on se sert d'une sorte de sac sans fond dont une ouverture embrasse la tête et l'autre le vase ou le seau contenant la substance fumigatoire. Si le bain est seulement destiné aux voies respiratoires, on fixe le haut bout au chanfrein au moyen d'une coulisse ou d'une lignature circulaire quelconque.

LES GARGARISMES.

Ce sont des préparations destinées à médicamenter l'intérieur de la bouche et de l'arrière-bouche ; elles ne doivent pas être avalées.—Il y a deux bonnes manières d'administrer les gargarismes : au moyen de la seringue, en injectant le liquide dans la bouche, ou bien au moyen d'une éponge ou d'un tampon d'étoupe fixé au bout d'une baguette et que l'on promène sur les points à médicamenter.—Lorsque le gargarisme ne contient que des matières inoffensives, la première manière doit être préférée ; c'est la plus facile pour celui qui opère, et la moins gênante pour le malade. Le cas contraire, on donnera toujours la préférence à la seconde.

LES COLLYRES.

On appelle *collyre* toute préparation médicamenteuse destinée à être appliquée à la surface des yeux. Ils sont liquides, en poussière ou en pâte. Dans le premier cas, on en introduit un peu sous les paupières avec une plume, ou bien on en laisse tomber quelque peu dans l'œil avec un tube tenu ouvert ; en poudre, on l'insuffle sur le corps de l'œil avec un tube quelconque, ou, à défaut de tube, au moyen d'un